

**Projet soutenu par la CNSA au titre des études, recherches et actions innovantes  
(Section V de son budget)**

**Fiche signalétique**

**Projet: Vivre et travailler après un accident de la vie**

**Porteur de projet : Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)**

**Descriptif**

Il s'agit d'une enquête réalisée par internet auprès des adhérents de la FNATH afin de connaître leur situation en matière d'activité professionnelle, au regard de l'accident de la vie qui a entraîné leur adhésion à la FNATH. L'enquête, mise en ligne sur le site Internet de la FNATH durant les mois de mai à août 2011, a recueilli plus de 2000 réponses. Elle portait sur quatre temps du devenir professionnel : le temps de l'arrêt de travail après l'accident de la vie ; le temps de la reprise ou de la non reprise du travail ; pour les adhérents ayant perdu leur emploi à la suite de l'accident de la vie, leur devenir à moyen terme, en leur demandant si, par la suite, elles avaient retrouvé un emploi, et sous quelles conditions, relativement à leur ancien emploi ; enfin, un dernier temps, qui concerne l'ensemble des adhérents enquêtés, est celui de l'état de santé perçue à la date d'enquête et des aides prestations compensatoires du handicap dont ils bénéficient en 2011

**Axe du programme concerné**

1. Connaissance des besoins globaux d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie

**Durée du projet : 12 mois**

**Population : Personnes handicapées**

**Production**

Support produit : Rapport

[www.fnath.org/upload/file/04%20-%20Prevention/Vivre%20et%20travailler%20apres%20un%20accident%20de%20la%20vie.pdf](http://www.fnath.org/upload/file/04%20-%20Prevention/Vivre%20et%20travailler%20apres%20un%20accident%20de%20la%20vie.pdf)

Année de production : 2012

**Coordonnées / lien Internet de la structure**

FNATH - 38 boulevard Saint-Jacques – 75014 Paris

[www.fnath.org](http://www.fnath.org)